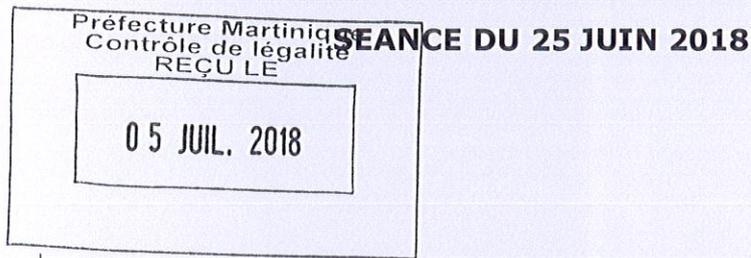




Mairie de Saint-Joseph  
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

## EXTRAIT N°38/2018 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Date de convocation :	la	L'an deux mil dix-huit et vingt-cinq juin, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni à la Mairie dans la salle des délibérations sur convocation et sous la présidence de M. Simon MORIN, 1 <sup>er</sup> adjoint au maire.
Le 19 juin 2018		
<b>Nombre de conseillers municipaux</b>		
En exercice	33	<i>PRESENTS</i> : <u>Adjoints</u> : Mme CRAMER Jeannette, M. JEANNE-ROSE Romuald, : Mme CALVEYRAC Arlette, Mme BELLIARD Valentine, Mme THALY-PONTAT Lysiane, M. ZAIRE Georges,
<b>En début de séance :</b>		<u>Conseillers municipaux</u> : Mme MARIE-JOSEPH Jocelyne, M. VERIN Fred, M. Hubert BAUBAND, M. Mathurin BASTE, Mme GOLVAT Agnès, M. BOLO Laurent, Mme JOISIN Marie-Yolaine, M. COURTINARD Jean-Marc, M. CHARLEC Charlery, M. NAPOLY Raymond, M. JOSEPHINE Adrien, M. MARLET Camille.
Présents	19	
Procurations	3	
Absents	8	
Excusés	3	
<b>En cours de Séance :</b>		<i>ABSENTS EXCUSES</i> : M. Athanase JEANNE-ROSE, M. NOLEO Eric, (procuration à M. L. BOLO), Mme AGEE Marie-Claire, M. SOLBIAC Honoré, (procuration à Mme J. CRAMER), Mme MONDESIR Manuela, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme ARNETON Thérèse (procuration à M. C. MARLET)
Présents	19	
Procurations	3	
Absents	8	
Excusés	3	
		<i>ABSENTS NON EXCUSES</i> : Mme GRUTUS Elise, Mme Nicole LIPAN, M. CARIN Michel, Mme ROBAR Raymonde, Mme DANGLADES Youli, Mme DUPUY Olive, M. PETIT Claude-Henri.
		<i>ASSISTANTS</i> M. Jean-Claude JEAN (Directeur Général des Services), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), Mme Linda LONDAS (Directrice service financier), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice service juridique et réglementation), M. Pascal QUIONQUION (DST), Mme Muriel VAUTOR (Directrice service sport culture vie associative).

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures dix minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Agnès GOLVAT pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**BUDGET RESTAURATION COLLECTIVE  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT  
DE L'EXERCICE 2017**

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
- Vu la balance de l'exercice 2017 visée par le percepteur
- Considérant que l'excédent constaté s'établit ainsi qu'il suit :

1) Résultat de l'exercice de 2017 :	-125 721,04 €
2) Résultat reporté de l'exercice 2016 :	+83 638,94 €
3) Résultat cumulé :	-42 082,10 €

4) Besoin de financement de l'exercice 2017 :	2 029,58 €
5) Résultat d'investissement reporté 2016 :	31 770,37 €
6) Excédent de financement cumulé :	33 799,95 €
7) Dépenses engagées non mandatées	0,00 €
8) Recettes restant à réaliser :	0,00 €
9) Excédent de financement 2017 :	33 799,95 €

10) Résultat global de clôture :	- 8 282,15 €
----------------------------------	--------------

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal,

**CONSTATENT**, à l'unanimité,

**les résultats suivants :**

- En recette de fonctionnement (article 002): 42 082,10 €
- En recette d'investissement (article 001): 33 799,95 €
- Affectation du résultat : 0,00 €



Pour le Maire,  
et par délégation  
le 2<sup>ème</sup> adjoint  
*(Signature)*  
Jeanneke CRAMER